

Rassemblement International des Sportifs

Tarifs 2012

Droit d'inscription R.I.S. : 32 €

Forfait par nuit et par personne en logement et petit déjeuner (à multiplier par le nombre de nuit) chambre double :
En chambre individuelle

	hôtel 4*	hôtel 3*	hôtel 2*	Studio
	nous	41 €	25€	nous
	consulter	64 €	50 €	consulter

Groupe au-dessus de 20 personnes ainsi que jeunes et associations nous consulter

Repas à l'Espace Michel Crauste le samedi midi et dimanche midi : 15 € le repas
Soirée de la Nuit des Sportifs : 20 €

Pour les sportifs uniquement intéressés par le Trail sur le Chemin d'Henri IV participation :
Coureurs 35 €; marcheurs 25 €; VTT 35 €; Cavaliers 35 € : dîner Nuit des Sportifs compris

Nous vous demandons de bien cocher les services ou informations comme votre âge, sport pratiqué, ou heures et lieu d'arrivée et de départ, ceci afin de mieux vous accueillir.



Clôture des inscriptions :
5 septembre 2012

Consultez notre site
nainspart@orange.fr



www.rassemblement-international-des-sportifs.fr

Conditions Générales

Le Rassemblement International des Sportifs et Sportifs Handicapés est ouvert à TOUS moyennant une participation de 32 €

Cette participation donne droit à l'accès aux Manifestations Sportives et des sanctuaires ainsi qu'aux découvertes culturelles ou touristiques et spectacles liés au Rassemblement, aux différents transferts sur les sites d'animations sportives, aux navettes hôtels/stade/hôtels, au livret du pèlerin, au badge, au signe distinctif RIS, **à l'inscription au Trail sur le Chemin d'Henri IV et comprend** les frais d'organisation, la participation caritative, la contribution aux Sanctuaires, les assurances.

Comment calculer son forfait hôtelier : le tarif hôtelier : **logement et petit déjeuner**, par nuit et par **chambre**. Vous choisissez la catégorie de l'hôtel que vous désirez, le prix à la nuitée est indiqué, vous multipliez ce prix par le nombre de nuits **de présence** au pèlerinage : vous avez **ainsi** le montant de votre forfait hôtelier.

Comment calculer le montant de votre séjour : à INSCRIPTION situé à la partie inférieure du Titre du Bulletin d'Inscription vous mentionnez : le droit d'inscription :32 €, le montant de votre forfait hôtelier, le ou les repas du samedi midi et/ou du dimanche, le dîner de la Nuit des Sportifs et vous obtenez le montant de votre séjour.

Participants logeant chez des amis : même démarche que ci-dessus avec le forfait hôtelier en moins.

Participant(s) à la journée : se présente(nt) à la boutique du FCL, Place Marcadal, pour règlements du droit d'inscription de 16 € et éventuellement du (ou des) repas